

EXPLICATION DU PASS' PLONGEE



**4 PLONGÉES
SANS LICENCE**
en club ou SCA
pour tout plongeur certifié.



Dans l'objectif de s'adapter à des situations particulières que l'obligation de licence pourrait contraindre, voire empêcher, la FFESSM vient de mettre en place le *Pass'Plongée* pour répondre à une attente des présidents de club ou responsables de SCA.

Ainsi, lorsqu'un plongeur déjà certifié, non titulaire d'une licence Ffessm en cours de validité, désire effectuer quatre plongées dans une structure, celle-ci dispose désormais du *Pass'Plongée* pour le recevoir en toute sérénité. Le *Pass'Plongée* est valable dans toutes les structures associatives ou SCA, bases fédérales, en France, comme à l'étranger (Scia). Le *Pass'Plongée* offre la possibilité à toute personne en possession d'un diplôme de plongée (identifié ou non par le Code du sport) d'être assurée* pour 4 plongées d'exploration pendant une année suivant son achat, sans être titulaire d'une licence fédérale. Une fois délivré, le même *Pass'Plongée* peut être utilisé dans plusieurs structures.

Le *Pass'Plongée* dispense d'une licence mais ne remet pas en cause les règles en matière de certificat médical.

Les plongeurs diplômés d'autres organismes de certification peuvent également utiliser le *Pass'Plongée*, même si leur diplôme n'est pas explicitement cité par le Code du Sport ; le Directeur de Plongée organisant l'activité et le positionnement du plongeur.

- Le tarif est de **15€** (hors plongée) déductible du coût de la licence si celle-ci est prise durant la validité du *Pass'Plongée* (1 an).
- Une attestation du nombre de plongées peut être éditée par la structure ou par le plongeur lui-même, via son espace personnel.

Comme tout plongeur se présentant dans une structure, il est placé sous l'autorité du directeur de plongée dans le respect du Code du sport et du fonctionnement fédéral.

- Le PASS' PLONGEE est un autre titre de participation

- Le tarif est de 15,00 euros (hors plongée) déductible du coût de la licence si celle-ci est prise durant la validité du Pass' Plongée

- Dans le cas où le plongeur désire souscrire une licence, le Comité bénéficiera d'une ristourne de 15,00 euros adressée par le biais d'un avoir mensuel (cf : doc avoir)

- **VALIDITE DU PASS' PLONGEE** : 1 an
Il est possible de délivrer un seul PASS' par saison

- Le club/SCA enregistre le Pass' Plongée directement via l'interface Fédérale.

- Aucune facturation ne sera établie directement auprès du Comité Régional.
- Le Comité Régional n'intervient en aucun cas puisque le club souscrit directement via son interface fédéral

- L'ATP est facturé par le Service Comptabilité de la FFESSM directement au Club ou à la SCA.

- La structure qui a délivré le PASS' a la possibilité de souscrire une licence complémentaire (AIA) à ce Plongeur.

Fédération française d'études et sports sous marins
Fondée en 1948 - MIEMBRÉ FONDATEUR DE LA CONFEDERATION DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

24, Quai de Rive Neuve
13284 MARSEILLE
Site Internet : www.ffessm.fr
Email : agnes@ffessm.fr
Téléphone : 04 91 33 99 31
Télécopie : 04 91 54 77 43

Marseille, le 31/08/2018

FFESSM

AVOIR

N° structure affiliée : complet

NUMERO	DATE	REFERENCE
1012847	31/08/2018	09/2018

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	TOTAL
RISTPASS	RISTOURNE S/LICENCE PASS' PLONGEE	-1	15.00	-15.00

Merci de bien vouloir imprimer le listing pour contrôle après réception de la facture

TOTAL -15.00

Conditions de règlement : 60 jours

Fédération déléguée par le ministère de la jeunesse et des sports

N° Siret : 77555990900012

N.A.F. : 926C

intracom : FR06775559909

Taux des pénalités de retard en l'absence de paiement: 0.90% - Aucun escompte pour règlement anticipé - Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement fixée à 40 € (loi n°2012-387 du 22 Mars 2012 et décret 2012-1115 du 2 Octobre 2012)

- Dans le rapport des licences par clubs, la ristourne sera attribuée sur la ligne du club ayant validé cette licence

N° du club	Département	Nom du club	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total	Prix	RISTOURNE	Prix
24180001	18	CLUB 1	3	0	0	2	1	3	117,60 €	0,00 €	117,60 €
24180001	18	CLUB 2	2	0	0	1	1	2	78,40 €	0,00 €	78,40 €
24180001	18	CLUB 3	2	0	0	0	2	2	78,40 €	0,00 €	78,40 €
24180001	18	CLUB 4	1	0	0	1	0	1	39,20 €	15 €	24,20 €
24180001	18	CLUB 5	4	1	1	1	5	6	192,60 €	0,00 €	192,60 €
24180001	18	CLUB 6	0	1	0	0	1	1	24,80 €	0,00 €	24,80 €
24180001	18	CLUB 7	2	0	0	2	0	2	78,40 €	0,00 €	78,40 €
24180001	18	CLUB 8	4	0	0	3	1	4	156,80 €	0,00 €	156,80 €
24180001	18	CLUB 9	6	0	0	5	1	6	235,20 €	0,00 €	235,20 €
TOTALS :			24	2	1	15	12	27			

Tarif pour la saison 2017-2018 :

Exemple : pour une souscription d'une licence fédérale « adulte »

- Prix de la licence : 39,20 euros
- Ristourne sur licence Pass' plongée : **15,00 euros**
- Montant à régler par le Plongeur : **24,20 euros**

TARIFS SAISON 2018/2019

LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	39,70 €
Comité interrégional ou régional	11,92 €
Comité départemental	3,12 €
LICENCE "JEUNE" (de 12 à 16 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	25,10 €
Comité interrégional ou régional	6,09 €
Comité départemental	2,86 €
LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans) ⁽¹⁾ Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :	11,15 €
Comité interrégional ou régional	2,56 €
Comité départemental	1,23 €
PACK DÉCOUVERTE - PASS RANDO ⁽²⁾	3,00€
LICENCE PASSAGER ⁽¹⁾	41,74 €
ATP :	
Pass'Plongée	15,00 €
Apnée	12,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile / jour tarif pour tout le groupe	10,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance Responsabilité Civile pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe	40,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident / jour tarif pour tout le groupe	30,00 €
Pass'Collectif Jeunes avec assurance individuelle accident pour 5 jours consécutifs tarif pour tout le groupe	120,00 €
Formations Premiers Secours	5,00 €
ABONNEMENTS À SUBAQUA	
Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (12 numéros)	49,00 €
Abonnement à SUBAQUA lié à la licence (6 numéros)	26,00 €
Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence - 6 numéros/France-DOM COM-Etranger)	34,00 €
Abonnement à SUBAQUA (non lié à la licence -12 numéros/ France-DOM COM-Etranger)	52,00 €
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE	
Loisir	20,00 €
1	25,00 €
Loisir 2	42,00 €
Loisir 3	11,00 €
Piscine (intégrant les compétitions en piscine)	
GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	
Loisir 1	39,00 €
Top	50,00 €
Loisir 2 Top	83,00 €
Loisir 3 Top	
ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES MONITEURS LICENCIÉS À LA FFESSM, EXERÇANT À TITRE RÉMUNÉRÉ	
Pro	44,00 €
basic	120,00 €
Pro 1	240,00 €
Pro 2	300,00 €
Pro 3	
GARANTIES PRO TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (MONITEURS) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	
Pro basic	63,00 €
Top	169,00 €
Pro 1 Top	292,00 €
Pro 2 Top	417,00 €
Pro 3 Top	
DROIT ANNUEL D'AFFILIATION 2018/2019 POUR LES CLUBS	60,00 €
DROIT ANNUEL D'AGREMENT 2018/2019 POUR LES SCA ET SCIA	72,00 €
TOUTES CARTES FORMAT CARTE DE CRÉDIT	12,00 €
Brevets de plongeurs et de moniteurs	
Brevets de spécialité Ffessm et Ffessm/Cmas	
Ristourne au Comité Interrégional ou Régional	1,00 €
Ristourne au Comité Départemental	0,50 €
REEDITION D'UNE CARTE LICENCE/BREVET	12,00 €
BREVET CONVENTIONNÉ : CREATION / REEDITION	15,00 €

(1) Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM, dans le

monde entier quel que soit le lieu de pratique - (2) Les titulaires d'un pack découverte ou d'un pass rando bénéficient des mêmes garanties dans le cadre de la pratique de ces activités au sein de nos clubs et SCA.